

# Éducation. Vers une nouvelle répartition des collégiens dans la Manche en 2024 ?

La sectorisation des collèges a été évoquée lors du dernier CDEN de la Manche. Certains établissements pourraient perdre de nombreux élèves, d'autres risqueraient la fermeture.



Les élèves du collège Etenclin de La Haye-du-Puits (Manche) lors de la dernière rentrée, en septembre.

Lors du dernier CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale), c'est un point qui n'était pas à l'ordre du jour qui a interpellé les représentants du personnel.

La sectorisation des collèges a été évoquée sans que ces derniers n'aient pu consulter les documents en amont, comme le veut l'usage.

Dans une volonté de faire des économies, dans une période où on réclame de la sobriété, nous avons peur que les collèges de petites dimensions ne ferment définitivement leurs portes.

*Laurent Taguet - Représentant de la FNEC-FP FO*

À la rentrée 2023, tous les élèves de cette commune du Cotentin iront au même collège

Le spectre de la fermeture définitive

Cette sectorisation impliquerait que, dans les communes nouvelles, les élèves des petites communes soient rapatriés dans des collèges autres que ceux que leur carte scolaire leur impose actuellement.

Et les représentants du personnel craignent notamment pour le collège de La Haye-du-Puits (Manche) puisque les enfants des communes de Cretteville, Houtteville et Vindfontaine iraient au collège Saint-Exupéry de Sainte-Mère-Église. Ceux d'Apperville seraient envoyés au collège Gambetta de Carentan et ceux de Denneville seraient affectés au collège André-Miclot de Port-Bail-sur-Mer.

D'autres communes manchoises verraient aussi les affectations modifiées, comme à Sainte-Mère-Église où les enfants des communes déléguées d'Angoville-au-Plain, Brucheville, Houesville et Vierville migreraient vers le collège Gambetta de Carentan.

Mais ici, l'inquiétude est moins grande car en plus des élèves scolarisés à La Haye-du-Puits, le collège Saint-Exupéry enregistrerait aussi les arrivées des jeunes des Moitiers-en-Bauptois, pour le moment inscrits à Saint-Sauveur-le-Vicomte au collège Barbey-d'Aurevilly.

Des annonces qui ont donc surpris autant qu'elles ont inquiété.

Les effectifs se réduiraient et cela pourrait aussi avoir un effet cascade avec une fratrie qui ne se retrouverait pas dans le même établissement et des parents qui souhaiteraient les regrouper, ce qui amoindrirait encore le nombre. Ce que nous craignons, c'est que cette mesure provoque les mêmes conséquences qu'à Sourdeval, où le collège a été fermé à la rentrée 2021.

*Laurent Taguet - Représentant de la FNEC-FP FO*

Ces changements pourraient être mis en application dès la rentrée de 2024. Mais un CDEN de repli est prévu ce lundi 5 décembre 2022 et devrait donner des réponses plus précises sur le sujet.